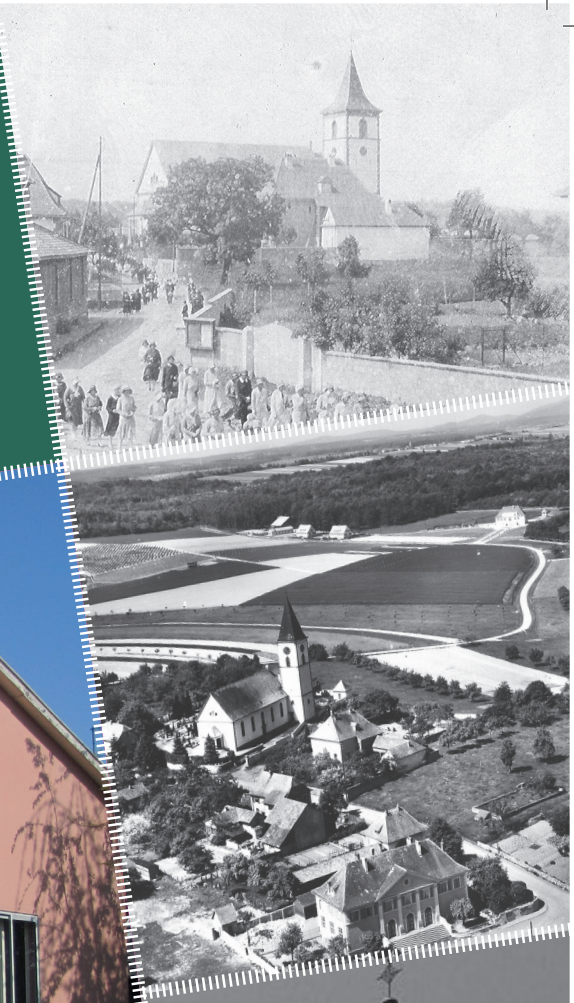




ASPACH-LE-BAS

2018 - 2019

aspach-le-bas.alsace



LE SCHÉMA VÉLO À PLUSIEURS OBJECTIFS :



Pour anticiper les besoins et répondre à une demande grandissante des utilisateurs du vélo afin de rouler en toute sécurité, le Pays Thur Doller est en train d'élaborer un schéma vélo.

- Permettre de construire le futur réseau cyclable.
- Étoffer le réseau cyclable existant avec de nouveaux itinéraires.
- Etre en interaction avec les infrastructures présentes et futures des territoires limitrophes et autres schémas territoriaux.
- Faire émerger de nouveaux services.

Une enquête est en ligne :

Nous vous invitons à participer à cette Grande Enquête auprès des usagers

Vous avez des idées pour développer le vélo en Thur Doller ?

Vous rencontrez des difficultés sur vos trajets cyclables ?

Vous souhaitez donner votre avis (sécurité, aménagement...) ?

Vous pensez qu'il est important de créer plus d'itinéraires sécurisés comme par exemple des pistes cyclables ?

Que vous soyez cycliste régulier, occasionnel ou que vous n'utilisiez pas encore, ou plus, le vélo, prenez 2 minutes, pour apporter votre avis en répondant à notre questionnaire !

<https://www.pays-thur-doller.fr/mobilites/schema-velo/>



**/ Nouveau site internet
aspach-le-bas.alsace**

Habitants de notre belle commune,

L'été est là, les vacances sont déjà bien entamées et chacun essaie d'en profiter au mieux. C'est la période privilégiée pour resserrer les liens avec les enfants, la famille, les voisins en profitant des longues soirées. Cette ambiance vivante et joyeuse génère parfois des soirées plus bruyantes qu'à l'accoutumée. L'être humain disposant d'une faculté nommée tolérance, il est juste d'en faire un bon usage. Néanmoins, tout cela a des limites et j'en appelle à chacun pour tout faire pour favoriser le bien vivre ensemble.

Il est vrai que les incivilités (Détérioration ou vol du matériel urbain ou privé, non-respect du sens interdit clignotant au droit des écoles, bruits excessifs et tardifs lors de rencontres en groupes, etc) sont nombreuses et récurrentes. Mais en opposition à tous ces désagréments, des actions sont menées pour favoriser le bien vivre ensemble et améliorer notre cadre de vie.



La journée citoyenne qui a connu un beau succès malgré une participation un peu en retrait, a permis de réaliser beaucoup de travaux dans la bonne humeur.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes ces citoyennes et tous ces citoyens qui ont donné une matinée de leur temps pour mener à bien cette action.

Remerciements également à cette nouvelle équipe composée essentiellement de dames qui depuis une année se retrouve régulièrement pour créer des décors apportant une touche d'originalité en divers endroits de notre village. Cette équipe est ouverte et prête à accueillir d'autres personnes qui souhaitent venir apporter leurs connaissances, compétences et surtout bonne humeur.

L'ESPACE *Joséphine* qui est opérationnel maintenant, permettra à l'ensemble des associations et des écoles, dès la rentrée, de pouvoir exercer dans des conditions optimales leurs diverses activités. Pour les particuliers, les locations des week-ends sont ouvertes. La place devenue piétonne sera, je l'espère, un lieu de rencontre intergénérationnel et deviendra le véritable poumon du village.

Dans un autre registre, les études de sécurité concernant la circulation routière étant terminées, il nous a fallu hiérarchiser les chantiers à entreprendre. La première action concerne la rue de Schweighouse où la mise en place de chicane est la meilleure réponse pour casser la vitesse de certains usagers trop pressés.

La deuxième action portera sur le croisement des rues de Belfort et de Thann où là aussi, les mesures entreprises obligeront à terme, les conducteurs à ralentir, voire à s'arrêter.

Le PLU, après moultes modifications, liées essentiellement à l'intégration de nouveaux textes de lois et règlements, se précisera sous peu lors d'une réunion publique.

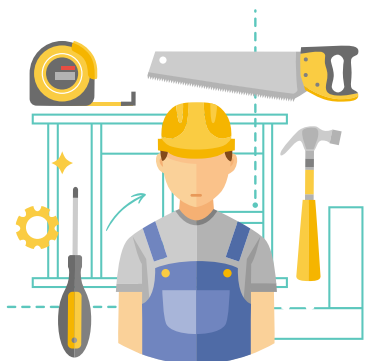
Prochainement vous serez interrogés via un courrier sur l'opportunité de procéder à l'extinction temporaire de l'éclairage public une partie de la nuit. Cette action s'inscrit dans le cadre des économies d'énergie, mais également dans un cadre écologique impactant favorablement la flore et la faune nocturne.

Bien d'autres informations vous sont données au travers de ce nouveau bulletin municipal dont je vous souhaite une bonne lecture et avec l'ensemble de mon équipe municipale et du personnel administratif et technique, je vous souhaite de très belles vacances d'été.

/ SOMMAIRE

GÉNÉRALITÉS	4 - 5
INAUGURATION DE L'ESPACE JOSÉPHINE	6 - 10
MANIFESTATIONS	11 - 18
HISTOIRE	19 - 20
ASSOCIATIONS	21 - 27
VIE SCOLAIRE	28 - 29
AUTRES	30 - 31
ETAT CIVIL	32 - 35

TRAVAUX RÉALISÉS 2018-2019



Aire de jeux : Aménagement du fossé



Aménagement carrefour : rue des Vergers



Verrière école élémentaire



Aménagement parking école élémentaire



Déplacement poteau lumineux



Verrière école élémentaire



Barrières chemin beau site

COMPTE ADMINISTRATIF 2018



NATURE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DÉPENSES NETTES	720 535.50 €	765 998.46 €
RECETTES NETTES	727 119.46 €	596 726.87 €
RÉSULTATS DE L'EXERCICE	6 583.96 €	- 169 271.59 €
RÉSULTAT REPORTÉ	337 932.54 €	89 955.46 €
AFFECTATION DU RÉSULTAT	0 €	160 000.00 €
RÉSULTAT DE CLÔTURE	184 516.50 €	- 79 316.13 €
	TOTAL :	105 200.37 €

BUDGET PRIMITIF 2019

	FONCTIONNEMENT	
	DÉPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	RECETTES SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDIT DE FONCTIONNEMENT PROPOSE AU TITRE DU PRESENT BUDGET	830 375.53 €	685 800.00 €
RESTE A REALISER DE L'EXERCICE N-1	0 €	0 €
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		184 516.50 €
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	830 375.53 €	870 316.50 €

	INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES SECTION INVESTISSEMENT	RECETTES SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDIT D'INVESTISSEMENT PROPOSE AU TITRE DU PRESENT BUDGET	508 000.00 €	464 316.13 €
RESTE A REALISER DE L'EXERCICE N-1	875 000.00 €	998 000.00 €
001 RÉSULTAT	79 316.13 €	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 462 316.13 €	1 462 316.13 €
TOTAL DU BUDGET	2 292 691.66 €	2 332 632.63 €

VOTE DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

		TAXES ATTENDUES
TAXE D'HABITATION	8.05 %	121 716 €
TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES	10.83 %	126 494 €
TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES	76.32 %	23 430 €
	TOTAL :	271 640 €

Les taxes locales communales n'ont pas augmenté depuis 2015

ESPACE JOSÉPHINE

De l'Eglise à l'ESPACE *Joséphine*

Tout commence quand l'église de notre village fut détruite pendant la première guerre mondiale. Après les hostilités, le Service de Dommage de Guerre a mis à la disposition de la paroisse une église provisoire en bois qui a été implantée à côté de la Mairie actuelle, côté ouest.

En 1927, après la reconstruction de l'église actuelle, le baraquement fut désaffecté et acheté par la commune pour la somme de 4500 francs. Il fut transféré sur le terrain actuel appartenant à **M^{elle} Joséphine SONNTAG (1850-1929)** et devint le Cercle catholique.

En 1929, M^{elle} SONNTAG a fait donation de ce terrain à la Mense curiale d'Aspach-le-bas. Par cet acte, un bâtiment communal se trouvait implanté sur un terrain appartenant à la mense curiale.

En 1945 Après la libération de décembre 1944 cette baraque de l'église servait de dortoir pour les prisonniers de guerre allemands qui travaillaient dans les exploitations agricoles du village. Un incendie a totalement ravagé cette baraque. Les pompiers n'ont pas pu intervenir car les jeunes du village avaient rassemblé sous l'escalier et dans le vide sanitaire, toutes les munitions trouvées aux alentours. Un prisonnier de guerre fut accusé de l'incendie, ce qui a permis d'inscrire le préjudice aux dommages de guerre au profit de la paroisse.



Les indemnités pour dommages de guerre étant insuffisantes pour payer le coût de l'opération, la commune d'Aspach-le-bas a accepté d'y participer. L'autorité de tutelle exige que la commune en devienne copropriétaire pour 50% et que la mense curiale lui cède la moitié indivise du droit de superficie intégral de toute la surface. La commune s'engage à prendre à sa charge 75% des frais d'entretien du bâtiment. A cet effet une convention a été passée entre les parties le 6 février 1959.

Le 2 novembre 1964 la Mense Curiale cède à la Commune d'Aspach-le-Bas 18,27 ares en vue de



ESPACE JOSÉPHINE



la création d'un plateau sportif pour son école et les organisations sportives du village. Le droit de superficie n'avait donc plus de raison d'être, la Commune ayant réuni en une seule main la totalité de la propriété indivise.

Le curé avait la main mise sur la gestion du foyer. Seules les activités de cinéma et de théâtre étaient autorisées. 1965 - 1977, un nouveau curé plus jeune et plus ouvert permit de nouvelles activités, entre autres les bals de carnaval, des pompiers, des footballeurs, les repas d'associations et des animations pour les jeunes.

Par la suite, ce Foyer n'étant pas très fonctionnel avec les sièges fixés au sol et ayant 2 propriétaires fut très rarement utilisé. Le curé étant aussi réticent à l'utilisation comme salle de spectacles ou festivités, le foyer tomba en désuétude.

Entre 1977 et 1980, le Maire M. André HUG, avec son conseil municipal, entame de nombreuses discussions avec M. le curé, le Conseil de fabrique et les autorités diocésaines pour l'acquisition de la part de la Mense curiale.

Des travaux sont entrepris pour rendre le foyer plus fonctionnel avec le concours financier du Conseil Général, de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, de la C.A.F, de l'IRIAL, de l'ICIRS et de la CRAV.

Pour garantir à cette salle une autonomie administrative totale, il restait à constituer une association de gestion.

Le conseil municipal confie cette tâche à M. l'adjoint Georges ERHARD, aux conseillers Gérard NATTER – Nicole TSCHUPP – François JENNY.

Ceux-ci ont su s'entourer d'autres volontaires, délégués des associations locales et de particuliers, pour créer le 1 octobre 1980, l'AGASP, association chargée de la gestion du foyer mais également d'actions d'animation du village. C'est à partir de cette date que le foyer est devenu salle polyvalente.

La commune continue de réaliser des travaux de rénovation, de chauffage, d'isolation, les peintures intérieures et extérieures, les mobiliers et l'aménagement d'une cuisine.

Depuis plusieurs années les équipes municipales qui se sont succédé ont pris acte de la vétusté du Foyer, malgré un entretien régulier. Le conseil municipal mis en place en 2014 décide de faire aboutir les études de réhabilitation et d'agrandissement. Ce projet est inscrit dans le budget. Le Cabinet d'architecte Bleu Cube est retenu suite à appel d'offres. Les travaux ont démarré en 2018 et se terminent aujourd'hui.

La mairie reprend la gestion de la salle et toute l'organisation du nouvel *ESPACE Joséphine*.



ESPACE JOSÉPHINE

INAUGURATION

ESPACE *Joséphine* a été inauguré le Samedi 22 juin 2019 en présence de nombreux invités et notamment des élus des communes voisines et de la Communauté de Communes de Thann-Cernay ainsi que de notre Conseillère départementale, Mme Annick Luttenbacher et du député M. Raphaël Schellenberger.

M. le Maire, Maurice Lemblé a remercié toutes les personnes présentes et toutes celles qui ont contribué à la réussite de ce beau projet, en particulier les conseillers municipaux et tous les agents municipaux.

Le Père Joseph Goepfert a apporté sa bénédiction qui se résume à «dire du bien» et à souhaiter que ce nouvel espace soit un lieu de vie et d'échange pour l'ensemble du village. M. Armand Bucher a retracé l'histoire « De l'Eglise à l'ESPACE *Joséphine*. » expliquant le choix du nom.



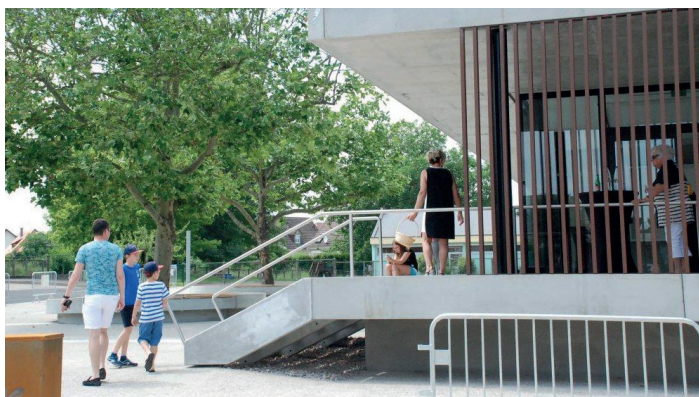
ESPACE JOSÉPHINE

SPECTACLE

Le samedi soir la scène de ESPACE *Joséphine*. a également été inaugurée, en accueillant dans le cadre des musicales organisées par le Pays de Thann - Cernay, les Tinoniers dont 2 de ses membres sont des habitants de notre village.

PORTES OUVERTES

Dimanche 23 juin de 14h à 18h, les habitants du village étaient conviés à découvrir l'ESPACE *Joséphine*. Près de 400 personnes, souvent en famille, sont venues. Le maire et des conseillers municipaux ont eu plaisir à les guider dans ce nouvel espace. Dans l'ensemble le sentiment partagé était celui d'une belle réussite.





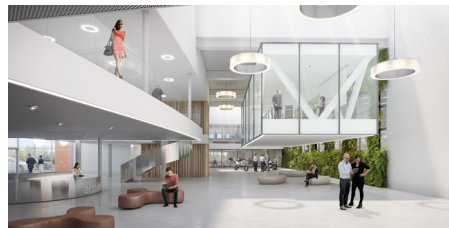
PUBLIC



LOGEMENT



TERTIAIRE



BLEU CUBE ARCHITECTURE • RIXHEIM • 03.89.65.30.32

CONCOURS DE MAISONS FLEURIES 2018

Suite au passage du jury dans les rues le lundi 22 juillet 2018 :



PLACE	NOM	ADRESSE
1	M. & Mme JOSTE Jean-Michel et Marie Louise	1 rue des Vergers
2	M. & Mme WEYH Liliane	4 rue des Prés
3	Mme MULLER Anni	1 rue de la Tuilerie
4	M. & Mme LEOBOLD Jean Marie et Monique	10 rue des Tilleuls
4	Mme DEIBER Monique	42 rue de Thann
5	M. & Mme TOETSCH André et THOMANN Stéphanie	15 rue des Prés
6	M. & Mme BINDLER Gilles et Jeanine	6 rue de la Forêt
7	M. & Mme FUCIK François et Marie-Christine	2 rue du Hêtre
7	M. & Mme DANGEL Emile et Christiane	55 rue de Thann
8	M. & Mme SERAVALLI Didier et Barbara	47 rue de Thann
8	M. & Mme SCHAFFNER Eugène et Jacqueline	59 rue de Thann
9	Mme GERRER Marie-Thérèse	2 rue des Prés
10	M. & Mme SCHUFFENECKER Alain et Monique	16 rue de la Liberation

Les personnes classées à la 1^{ère} place lors d'une des 2 dernières années sont hors concours cette année.

HORS CONCOURS

PLACE	NOM	ADRESSE
1	M & Mme LANDAUER Désiré et Danielle	18 rue de Belfort
2	M & Mme HIRTH Michel / HENSELEN Suzanne	18C rue de Thann

LE JOUR DE LA NUIT



Le 13 octobre 2018 a eu lieu la 1^{er} animation du «**Jour de la nuit**» sur notre commune. C'est une manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, soutenue par le Pays Thur Doller.

L'éclairage public de la rue de la Libération a été éteint pour se mettre dans l'ambiance des animations.

2 animations ont été proposées :

- Un spectacle incluant des ombres chinoises créé spécialement pour la circonstance, par la troupe «**Temps d'Eveil**».
- Une balade nocturne pour apprécier le ciel étoilé en contraste avec les zones éclairées.

SEMAINE SANS ÉCRAN 2018



Temps fort des activités proposées par la commission communale d'animation, la semaine sans écran remporte toujours un franc succès.

Activités très variées : peinture sur tissus, mangeoires pour les oiseaux, découverte du haras... pour n'en citer que quelques-unes

Deux nouveaux ateliers :

Contes avec marionnettes pour les – de 3 ans avec la collaboration de la Médiathèque Thann-Cernay et jeux de société pour les plus grands.

Participation à la décoration Noël de notre village par la création de grandes bougies en bois qui ont « illuminé » la commune durant les fêtes de fins d'année.

Cette semaine s'est terminée par un repas pris en commun préparé en grande partie par les jeunes.

Un petit clin d'œil à toutes nos précieuses aides : Fabienne, Nini, Simone, Marie-Laure.



LE 11 NOVEMBRE



RÉCEPTION DES NOUVEAUX HABITANTS - 23 février 2019 -

L'ordre communal du mérite

Le premier magistrat, Maurice Lemblé, entouré de son équipe municipale, a reçu les forces vives du village, les personnes méritantes qui se sont distinguées l'an passé, ainsi que les nouveaux habitants pour qui ce fut une occasion de faire plus ample connaissance avec celles et ceux qui animent le village.

IL A RAPPELÉ, À JUSTE TITRE, que le village se développe avec les actions menées par les habitants, les institutions, les associations, les entreprises et le monde agricole et que chacun apporte sa pierre à l'édifice du bien-être, du bien-vivre ensemble. C'est à ce monde agricole qu'il s'est adressé en particulier mais aussi à ceux « qui souffriraient des parfums plus ou moins désagréables à nos narines et du bruit des engins agricoles qui sont les signes d'une commune rurale qui vit et où vous avez choisi d'élire domicile ».

1 359 habitants

À la suite de ce propos, la maîtresse de cérémonie, Francine Gross, adjointe au maire, a souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants enregistrés en 2018 qui représentent 20 foyers avec 29 adultes et 10 enfants ; ce qui porte, aujourd'hui, la population de Aspach-le-Bas à 1 359 habitants. L'altruisme des habitants a permis à Marc Deiber, président des donateurs de sang, d'attribuer l'insigne et le diplôme 1er niveau Bronze à Amalia Eicher, Arnaud Florange,



Les personnes méritantes qui ont été honorées avec l'équipe municipale. PHOTO DNA - A.S.

Franck Huck et Marine Jelsch. L'insigne de Bronze 2e niveau a été remise à Stéphane Bitsch, Stéphanie et Harmonie De Matteis, le 3e niveau à Christine Aimeur et Milorad Mijailovic et le 4e niveau argent à Jeanine Bindler et à Pierrette Da Fies. Pour les 60 dons de Marie-Paule Barowsky et pour les 100 dons de Jacques Gangler c'est le 5e niveau or qui a été attribué.

Les sauveteurs récompensés

Nageur prometteur, Romain Aimeur a été récompensé pour avoir gravi la plus haute marche du podium au concours départemental aux étoiles. Il s'est classé 1er pupille du 3e degré. Devant cette assemblée représentative d'Aspach le Bas, le maire a tenu à citer en exemple deux gendarmes de la brigade de Cernay et cinq jeunes qui ont agi comme devrait le faire chacun de nous, avec spontanéité et civisme de ma-

nière exemplaire lors de l'incendie qui s'est déclaré le 1er janvier dans la ferme de la famille Herr et qui s'est propagé dans la maison du couple Sophie Cros et Jean-Michel Schmitt.

En présence du lieutenant Hugues Monot et l'adjudant-chef Stappigia commandant respectivement les brigades de Dannemarie et Cernay, le gendarme Aurélien Lopez et le Maréchal de logis -Chef Jonathan Cabral, tous deux affectés au moment des faits à la brigade de Masevaux, ont reçu des mains du maire la médaille de la reconnaissance communale.

Quentin Hattenberger de Senheim, Philippe Murat de Aspach-le-bas, Kevin Bulet de Petite-Fontaine, William Iltis de Soppe-le-Bas et Manon Stossel de Masevaux ont été récompensés pour l'assistance portée aux victimes de ce sinistre. ■

A.S.

Le palmarès des Maisons fleuries

1er Marie-Louise et Jean-Michel Joste, 2e Liliane Weyh, 3e Annie Muller, 4e Monique et Jean-Marie Liebold, 5e Stéphanie Thoman et André Toetsch, 6e Jeanine et Gilles Bindler, 7e Marie-Christine et François Fucik, 8e Christiane et Émile Dangel, 9e Barbara et Didier Seravalli, 10e Jacqueline et Eugène Schaffner, 11e Marie-Thérèse Gerrer, 12e Monique et Alain Schuffenecker. Daniëlle et Désiré Landauer ainsi que Suzanne Henselen avec Michel Hirth ont, quant à eux, été classés hors concours du fait qu'ils étaient les premiers l'an dernier.

RÉGIMENT DES VOLONTAIRES DE L'YONNE



SAINT NICOLAS

Aspach-le-Bas

La visite de saint Nicolas

En raison du chantier d'agrandissement du foyer d'Aspach-le-Bas, c'est à l'abri de la pluie, sous l'auvent de l'école primaire, que saint Nicolas est venu, vendredi soir, à la rencontre des enfants du village.

Après l'écoute de contes et de chansons et après avoir malicieusement rappelé dans son discours qu'il était bien plus vieux que le Père Noël, le patron des écoliers a partagé avec les enfants et leurs parents des papillotes de chocolat, des dizaines de délicieux mannalas et des boissons chaudes.



Photo L'Alsace/Albert Mura

FÊTE DES AÎNÉS

LE 8 DÉCEMBRE 2018

AU DOMAINE DU HIRTZ



Repas des aînés au Domaine du Hirtz

Pour la seconde année, les aînés d'Aspach-le-Bas ont pris le bus pour se rendre au Domaine du Hirtz, au-dessus de Wattwiller. La salle communale étant toujours en travaux, cette sortie avait déjà fait consensus l'an dernier.

Au programme, un repas gourmand - animé par Jo @nim, un duo originaire de Hochstatt - pour les 80 personnes de plus de 70 ans qui avaient répondu à l'invitation de la municipalité.

Le maire, Maurice Lemblé, et ses adjoints, Marius Walczak, Francine Gross et Jean-Michel De Matteis, les ont accompagnés. Le doyen était, cette année encore, Albin Better, 96 ans.



Photo L'Alsace/S.R.

CALENDRIER DE L'AVENT

Un petit groupe d'enfants s'est retrouvé pour réaliser leur propre calendrier de l'aveut en bois, sans oublier les chocolats pour chaque jour.



DÉCO VILLAGE

En 2018 la commission animation a lancé un appel aux villageois souhaitant participer à l'embellissement de notre village. Quelques personnes ont répondu présentes. Depuis un petit groupe se retrouve 1 à 2 fois par semaine avec comme objectif la fabrication de décorations qui trouveront place dans notre village au gré des saisons ! Bricolages essentiellement basés sur des matériaux de récupération. Un grand merci à toutes les bricoleuses et au club des tricoteuses qui a contribué à la décoration de quelques arbres.

A noter l'aide ponctuelle et précieuse, de Thomas et Jean-Jacques nos employés municipaux, pour les aspects les plus techniques.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !



SAPIN DE LA COMMUNE À THANN



SAPIN DÉCORÉ PAR LES ENFANTS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

CRÉMATION DES SAPINS

LE DIMANCHE 13 JANVIER 2019



CHASSE AUX OEUFS - 27 avril 2019 -



Malgré un temps maussade nos jeunes ne se sont pas découragés ! Munis de leurs paniers, bottes de pluie et imperméables de circonstance ils se sont lancés dans une chasse aux œufs colorés.

Différentes animations étaient prévues (bien à l'abri) : maquillage, pêche au canard et atelier peinture. Elles ont remporté un vif succès.

INAUGURATION, À L'AIRE DE JEUX, DE LA BALANÇOIRE OFFERTE PAR MME DE CLERQ



JOURNÉE CITOYENNE



Groupe de bénévoles



Peintures poteaux école



Peintures poteaux école



Nettoyage dans l'église



Nettoyage dans l'église



Nettoyage de la chaufferie de l'église



Peinture du mur le long de l'église



Peinture du mur le long de l'église



Décoration du village



Décoration du village

MANIFESTATIONS



Entretien du stade de foot



Nettoyage à l'aire de jeux



Entretien espaces verts



Entretien du pont



Entretien espaces verts



Entretien espaces verts



Taille aux abords du club house



Moment de pause



Pergola



Marquage en forêt



Préparation du repas



Préparation du repas



Préparation du repas

DECOUVERTE D'OSSEMENTS DU XV^e SIECLE

Afin d'apporter un confort nécessaire aux personnes présentes dans notre église, le conseil de fabrique a décidé de créer des toilettes dans la base du clocher. Pour poser une conduite d'évacuation des eaux usées vers les conduites d'assainissement, il a fallu creuser une tranchée depuis le dit clocher jusqu'à la rue de la Station en contrebas.



Le 3 septembre 2018 l'entreprise affectée à ce travail, progresse à l'aide d'une pelle mécanique dans la cour côté nord de l'église. A environ 1 mètre de profondeur, des ossements apparaissent dans les gravats évacués au fur et à mesure dans une benne de camion. Le Maire, appelé sur place, constate avec les personnes présentes qu'il s'agit probablement d'ossements humains vu les formes des divers éléments.

Sans être spécialisé en anatomie, on distingue bien des parties d'une calotte crânienne, un tibia, une mâchoire avec dents etc....

La quantité d'os prouve qu'il y a des restes de plusieurs corps. L'on trouve également mêlés aux ossements, des restes de rosaires.

Plusieurs hypothèses sont évoquées, notamment des restes de soldats allemands de la guerre 14/18 qui étaient installés autour de l'église dans des tranchées.



Un extrait de plan du village daté de 1837 montre que le cimetière à cette époque était disposé autour de l'église. Une autre hypothèse est évoquée: les ossements pourraient provenir d'une tombe d'avant 1914.

Conformément à la législation, M. le Maire a averti immédiatement les gendarmes qui arrivent rapidement. Les gendarmes, perplexes, font appel à leur cellule

scientifique, qui, arrivée depuis Colmar prélève quelques fragments d'os, qui seront envoyés à un laboratoire spécialisé.

Le procureur, averti de la trouvaille, ordonne l'arrêt du chantier pour plusieurs jours.

Le 5 décembre 2018 la Mairie est informée par la gendarmerie des résultats des analyses :

Ci-joint la conclusion du rapport d'expertise :

«L'âge radiocarbone pour l'échantillon correspond à une période couvrant le XV^e siècle- il est particulièrement établi que l'individu dont la matière organique a été mesurée est mort au XV^e siècle et plus précisément entre 1415 et 1485 après J-C.»

Les ossements pourront être placés dans le carré des indigents du cimetière de la commune d'ASPACH LE BAS

C'était donc à l'époque de LOUIS XI

Ce résultat inattendu, corrobore l'existence d'un cimetière au XV^e siècle autour de l'emplacement des différentes églises construites à cet emplacement. Les archives attestent d'une première église au XI^e siècle, détruite par la guerre de cent ans. En 1467 fut posée la première pierre d'une nouvelle église à nouveau détruite pendant la guerre de Trente ans.



JARDIN DU SOUVENIR ET OSSUAIRE

Conformément à la loi notre commune s'est dotée d'un jardin du souvenir.

Le jardin du souvenir est un espace de dispersion des cendres des défunts ayant fait l'objet d'une crémation. La crémation relève d'une technique funéraire par laquelle le corps d'un défunt est brûlé et réduit en cendres.

Les familles ayant recueilli les cendres de leurs proches peuvent les disperser dans le jardin du souvenir ou espace de dispersion des cendres. Elles ont aussi le choix de les disséminer dans la nature (hors voie publique et propriété privée), suite à une déclaration à la mairie du lieu de dispersion.

QUEL EST LE FONCTIONNEMENT D'UN JARDIN DU SOUVENIR ?



Un jardin du souvenir répond à un fonctionnement précis.

L'urne cinéraire, conservant les cendres du défunt, est confiée à l'organisateur des obsèques. Une cérémonie de dispersion des cendres est ensuite, orchestrée par la personne chargée des funérailles. Il retourne l'urne pour disperser les cendres dans le jardin du souvenir.

Pour la dispersion des cendres dans les cimetières, il convient de faire la demande auprès de la mairie.

Cet espace cinéraire offre aussi un lieu de recueillement aux familles.

POUR RÉPONDRE À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR NOTRE COMMUNE S'EST ÉGALEMENT DOTÉE D'UN OSSUAIRE.

Que dit la loi à ce sujet :

Depuis la loi du 19 décembre 2008, un ossuaire est impérativement nécessaire dans différents cas. Tel est le cas s'il y a reprise d'une concession et existence d'une opposition

de la personne à la crémation de ses restes; lorsqu'après exhumation, le cercueil se révélant détérioré, les restes sont placés dans un autre cercueil ou dans une boîte à ossements; en cas de ré-inhumation des restes après reprise des concessions, soit par défaut de renouvellement, soit à la suite de la procédure relative aux concessions en état d'abandon. Un ossuaire convenablement aménagé et affecté comme tel à perpétuité par arrêté du maire est obligatoire pour la ré-inhumation.

Le maire a la possibilité de faire procéder à la crémation des restes mortels à la suite de reprise de sépultures en terrain commun ou de concessions. Les cendres des restes exhumés sont déposées notamment dans l'ossuaire. Il peut également exercer cette possibilité de crémation lorsque l'ossuaire du cimetière est complet.

Le nom des personnes dont les restes mortels se trouvent dans l'ossuaire est consigné dans un registre tenu à la disposition du public.



LISTE DES ASSOCIATIONS D'ASPACH-LE-BAS, 68 700

ASSOCIATION	PRÉSIDENT(E) Adresse
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	M. DEIBER Marc 42 Rue de Thann ASPACH/BAS 06.32.47.02.86
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	M. GORET Frédéric 3 rue du Panorama ASPACH/BAS 06.02.13.97.24.
A.G.A.S.P. (ASSOCIATION DE GESTION ET D'ANIMATION DE LA SALLE POLYVALENTE)	Mme LUKOMSKI Chantal (vice-présidente) 1 rue des Pierres ASPACH/BAS 06.02.38.81.87
A.P.A.N.A. (ASSOCIATION DE PÊCHE ET D'ACTIVITÉS NAUTIQUES)	M. ERNY Pierre 14 Rue de la Petite Doller ASPACH/BAS 03.89.48.77.87
F.C.A.B. (FOOTBALL CLUB ASPACH-LE-BAS)	M. Stéphane RETHABER 77 rue de Thann - ASPACH LE BAS 06.15.22.23.59.
A.S.E.P. (ASPACH LE BAS / SANTE / ENVIRONNEMENT / PATRIMOINE)	M. DANGEL Emile 55 rue de Thann ASPACH/BAS 03.89.48.73.21.
CHORALE SAINTE CÉCILE	Mr FREY Marc 8 rue du Tremble ASPACH/HAUT 06.13.44.12.35
CLUB DE L'AMITIÉ 3 ^{ème} Âge	M. RUEFF Maurice 62 rue de Belfort ASPACH/BAS 03.89.48.70.95
CONSEIL DE FABRIQUE	Madame ARNOLD Ginette 28 Rue de la Libération ASPACH/BAS 06.78.07.15.68
LADY GYM	Madame BOHN Béatrice 19 Rue Malakoff ASPACH/BAS 03.89.48.77.64
MOTO CLUB LES AMAZONES	Mme DIETEMANN Muriel 38 Rue de Belfort ASPACH/BAS
UNC – UNC/AFN	M. Marius WALCZAK 11 Rue de la petite Doller ASPACH/BAS 03.89.48.77.12.
JUDO CLUB ASPACH-LE-BAS	M. PAJAK Daniel (Président) KINGERSHEIM M. SIMON Franck (Vice-Président) 15 Rue de la Forêt ASPACH/BAS 06.72.31.30.97
MUSICIENS	Mr GRANDEMANGE Jean Pierre 5 rue des Tilleuls ASPACH-LE-BAS 03.89.48.79.92
CLUB APA LES GAZELLES	Mme BRENDLE Liliane (Responsable) 7 rue de Belfort ASPACH/BAS 03.89.48.91.06

COMPOSITION DU CONSEIL DE FABRIQUE D'ASPACH LE BAS

Monsieur le Curé Joseph GOEPFERT et
Monsieur le Maire Maurice LEMBLE
MEMBRES DE DROIT
PRÉSIDENTE / ARNOLD Ginette
28 rue de la Libération 06 78 07 15 68
TRESORIERE / OTIN Brigitte
30 rue de la Libération
SECRETAIRE / BAUER Matthieu
19A rue de la Station
FABRICIENS / KAUFFMANN Georges
15 rue de la Libération
JOSTE Marie-Louise
rue des Vergers
SYMPATHISANTE / HEID Brigitte
11 rue des Abeilles
SACRISTAIN et CONCIERGE / OTIN Denis
30 rue de la Libération - 03 89 48 96 55

LADY GYM



L'Association LADY GYM d'Aspach-Le-Bas vous propose son activité sportive les lundis soirs à l'Espace Joséphine de 19h15 à 20h15,

Cette séance est encadrée par un professeur diplômé. Renforcement musculaire général, cardio, pilates, abdos, fessiers et ceci toujours dans la bonne humeur.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter
Mme Béatrice BOHN au 06 33 33 17 00
après 18 heures.

CLUB DE L'AMITIÉ

Le club lance un appel pressant aux seniors du village pour renforcer son effectif qui se chiffre actuellement à une petite dizaine.

Que les amateurs de belotte se manifestent auprès de la mairie ou auprès du président Mr Maurice RUEFF
(Tél: 03.89.48.70.95).

Rendez-vous tous les mardis de 14h00 à 17h30.

Bonne entente assurée ainsi qu'un délicieux petit goûter.

A.P.A.N.A

Pour la saison 2019 l'Association de Pêche et d'Activités Nautiques d'Aspach-le-Bas compte plus de 260 membres.

VENTE DES PERMIS DE PÊCHE :

Les habitants d'Aspach-le-Bas peuvent faire la demande du dit permis, et seront les bienvenus dans notre association durant toute la saison 2019

COTISATIONS (2019).

Adulte :	70.00 €
Enfants (moins de 16 ans) :	Gratuit (avec autorisation parentale)
Droit d'entrée 1 ^{ère} année :	15.00 €
Permis journalier :	10.00 €
Pêche de nuit :	5.00 €
Forfaits week-end avec une pêche de nuit incluse	25 €

ALEVINAGE - 2019

- début de saison truites portion 500kg + 150 Kg de grosses truites (+ de 1Kg), alevinage truites prévu automne - hiver 2019 à définir.

ACTIVITES 2019.

ENDURO DE PECHE

Un 72 h de pêche NO-KILL aura lieu du 30 mai au 02 Juin 2019, 12 équipes de 2 pêcheurs se disputeront les 3 premières places.

Un 72h de pêche NO-KILL est prévu à notre plan d'eau pour Septembre 2019.

L'APANA s'engage à refaire une journée pour nos séniors du village de plus de 75 ans cet été avec le soutien de la commune.

Une journée d'initiation à la pêche pour les enfants est prévue avec la participation de la commune durant la semaine sans écran. Reste à définir le jour.

L'APANA programmera pour cet automne une Paëlla pour les pêcheurs ainsi que les gens du village. Le tarif du repas sera communiqué ultérieurement.

PÊCHE DE NUIT.

Des pêches de nuit sont prévues à la Ballastière (voir dates affichées au plan d'eau) du samedi soir au dimanche matin au **prix de 5 €**, idem pour les non membres

Un forfait Week-end est également disponible au **prix de 25 €** comprenant la pêche du samedi matin au dimanche soir **uniquement en date de pêche de nuit (affiché au plan d'eau).**

Des permis journaliers sont également disponibles tous les jours à la Ballastière au **prix de 10 €**.

Une permanence est assurée tous les jours au plan d'eau de la Ballastière.



Le comité se compose de :

Président :	Pierre ERNY
Vice-Président :	René WEIL
Trésorier :	René WEIL
Trésorier adjoint :	Vincent GUNTI
Secrétaire :	Martine MERGLEN
Secrétaire Adjoint :	Christophe DEGERT
Assesseur	Frédéric ERNY Cédric MARLAIX Jean -François HEISSLER François BORNICKI

TRAVAUX CE PRINTEMPS.

Journée de travail le 18 Mai. Tous les membres sont conviés à y participer.



SÉCURITÉ SUR L'ENSEMBLE DES PLANS D'EAU.

- LES GRAVIERES REPRESENTENT DE GRANDS RISQUES.
- NOUS PRIONS LES PARENTS DE RENDRE ATTENTIFS LEURS ENFANTS SUR CES RISQUES. LES BAINADES ET LES CHAHUTS SONT STRICTEMENTS INTERDITS.
- TOUT CONTREVENANT NE RESPECTANT PAS LES STATUTS OU LES REGLEMENTS INTERIEURS DE L'ASSOCIATION S'EXPOSE A L'EXCLUSION.

(Les statuts de l'association sont remis à chaque nouveau membre, le règlement intérieur lors de chaque renouvellement de la cotisation annuelle).

POUR LA SECURITE ET LE BIEN-ETRE DE NOS MEMBRES, LE RESPECT DE LA FAUNE ET FLORE, TOUS LES CHIENS ACCOMPAGNES DE LEUR MAITRE, A L'INTERIEUR ET AUTOUR DE NOS ETANGS, DOIVENT IMPERATIVEMENT ETRE TENUS EN LAISSE.

LE COMITE VOUS SOUHAITE,
Bonne Pêche pour l'année 2019

Le Président de l'APANA
Pierre ERNY

LA CHORALE



La Chorale Ste Cécile d'ASPACH-LE-BAS à l'honneur lors de la fête patronale de la paroisse

La chorale était d'abord un chœur d'hommes, ce n'est qu'en 1975 qu'elle est devenue mixte. En 1989 elle a eu sa dénomination officielle de « Chorale Ste Cécile d'Aspach-le-bas ».

Actuellement elle comprend 16 membres actifs, Brigitte OTIN en est le chef de chœur, Marianne KRUST l'organiste et Marc FREY le président.

La fête patronale de notre paroisse a été l'occasion de mettre à l'honneur tous nos choristes et de les remercier pour leurs années de présence au sein d'une ou plusieurs chorales et aussi pour les services rendus à la paroisse.

Ont reçu :

1. Le diplôme St Arbogast pour 10 à 19 années de service :

Marie-Laure Vincent 16 années

Marie-Anne Krust 17 années

2. Le diplôme Ste Odile pour 20 à 29 années de service :

Jean-Louis Martin 24 années

Monique Wolf Bernard 27 années

3. Médaille de bronze ND de Strasbourg pour 30 à 39 années de service :

Denis Otin et Gilbert Muller 30 années

Marie-Françoise Deiber 33 années

Liliane Brendlé 34 années

Monique Deiber 37 années

Marie-Rose Sutter 38 années

4. Médaille d'argent Les Mages pour 40 à 50 années de service :

Marc Frey 40 années

Béatrice Bohn 41 années

Monique Wolf Léon 42 années

Joséphine Gasser

notre organiste Marianne Krust 43 années

Chantal Lukomski 46 années

Brigitte Otin 48 années

Vous aimez chanter, n'hésitez pas à venir nous rejoindre et pour plus de renseignements vous pouvez vous adresser à :

Brigitte Otin au 03 89 48 91 29

ou Marc Frey au 03 89 48 90 76

Le président : Marc Frey

Crédit photo : Certymimages.



LE CRÉDIT MUTUEL REND LA PROTECTION DU DOMICILE ACCESSIBLE À TOUS.

PROTECTION VOL

À PARTIR DE 19,50€ PAR MOIS* TOUT COMPRIS
SANS AUCUNS FRAIS D'INSTALLATION ET DE MISE EN SERVICE

Crédit Mutuel

Pays de Thann

1 Grand'rue – 68700 Aspach-Le-Haut

Tél. : 03 89 36 64 59 – Courriel : 03500@creditmutuel.fr

Crédit Mutuel Protection Vol est un service opéré par EPS - SAS au capital de 1 000 000 euros - Siège social : 30 rue du Doubs 67100 STRASBOURG - Correspondance abonnés : 36 rue de Messines - CS 70002 - 59891 LILLE CEDEX 9 - RCS Strasbourg n° 338 780 513 - Code APE 80.20Z - N° TVA intracommunautaire FR 92 338 780 513 NIF Collectivité St Martin 179886. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) en date du 16/04/2018 sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

* Tarif TTC au 28/03/2017, pour l'équipement de base d'un appartement en formule Confort, hors frais de communication éventuels et hors options (voir Tarifs). Services proposés aux particuliers sous réserve des conditions et limites figurant dans les conditions générales. Engagement 12 mois minimum.

ASEP



L'assemblée générale de l'ASEP, gérée par un Comité de gestion, s'est déroulée le 14 mars 2019 en présence des membres fidèles, de M. le Maire Maurice Lemblé, accompagné des adjointes Mmes Francine Gross et Juliette Hubert. Un bilan a été établi sur l'année 2018. Le constat est plutôt satisfaisant de n'avoir aucune mauvaise nouvelle à annoncer. Voisins vigilants. Mis en place depuis 2016. Le bilan de la gendarmerie pour la période du 01/07/2017 au 30/06/2018 a été remis à la mairie ainsi qu'aux membres de l'association.

HAUT-RHIN PROPRE

L'événement a eu lieu le samedi 6 avril 2019, en partenariat avec la commune qui a offert une petite collation. La commune a mis à disposition sa camionnette et un chauffeur pour emmener tout ce qui a été ramassé à la déchetterie. Le camion était bien plein.

JOURNÉE CITOYENNE

Certains membres de l'ASEP ont participé.

COLLECTE DE BOUCHONS

En accord avec M. le Maire, un point de collecte de bouchons plastiques a été installé par M. Clément Scheuer, membre de l'ASEP, dans le hall d'accueil de la mairie.

COMITÉ DE GESTION DE L'ASEP

Secrétaire : Emile Dangel
Trésorier : Clément Scheuer
Assesseur : Frédéric Debrut

L'ASEP compte à ce jour 17 membres et n'encaisse plus de cotisation jusqu'à nouvel ordre.



MERCI

Un grand merci à nos élus qui sont attentifs à nos initiatives, informations et engagements pour la commune dans un esprit sincère et cordial.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG ASPACH-LE-BAS

Comme tous les ans 4 collectes de sang ont été organisées en 2018 sur les trois communes d'Aspach-le-Bas, Aspach-Michelbach, et Schweighouse en collaboration avec l'EFS. Elles ont permis de recueillir 290 poches de sang. La tendance est toujours à la baisse par rapport aux années précédentes, 313 en 2017, alors que les besoins de produits sanguins augmentent.

En effet, chaque jour 800 dons de sang sont nécessaires en Alsace. Vos dons réguliers sont donc les bienvenus et indispensables. Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans peut donner son sang.

Les prochains dons du sang auront lieu :

Lundi 16 septembre 2019
à Aspach-Michelbach

Lundi 6 janvier 2020 à Aspach-le-bas

Lors de la réception organisée par la municipalité le 23 février 2019 plusieurs donneurs de sang méritants se sont vu remettre un diplôme.

Samedi le 2 mars 2019 a eu lieu la 30^{ème} édition de «Tulipes à cœur». Cette opération permet de soutenir financièrement l'Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation (IRHT) de Mulhouse. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont contribué au succès de cette opération, ainsi qu'aux habitants de notre commune pour leur bon accueil.

Le président Marc DEIBER

AMICALE DES DONNEURS DE SANG
68700 ASPACH-LE-BAS
DIPLOMES 23 Février 2019

1^{er} Niveau Bronze : 3 dons pour les femmes, 5 dons pour les hommes

EICHER Amalia - KERN Thibault
FLORANGE Arnaud - LEOBOLD Catherine
HUG Franck - MATHIEU Séverine
JELSCH Marine - NATTER Pierre

2^{ème} Niveau Bronze : 10 dons
BITSCH Stéphane - HEISLER Claude
CASARIN Stéphanie - SCHMITT Arnaud
DE MATTEIS Harmonie - WENDEL Jean Michel

3^{ème} Niveau Bronze : 25 dons
AIMEUR Chritine - MIJAILOVIC Milorad

4^{ème} Niveau Argent : 45 dons
BINDLER Jeanine - DA FIES Pierrette

5^{ème} Niveau Or : 60 dons pour les femmes, 100 dons pour les hommes
BAROWSKY Marie Paule - GANGLER Jacques

6^{ème} Niveau Or avec 1 palme : 100 dons pour les femmes, 150 dons pour les hommes

Vitrerie Miroiterie

Le savoir verre



Bris de glace

Kleinhenny R.

Remplacement de vitrages

- ▶ Dépannage sur tout le Haut-Rhin
- ▶ Vitrages isolants, anti-effraction
- ▶ Garde-corps en verre
- ▶ Toutes fermetures du bâtiment
- ▶ Miroir, portes et parois de douche sur mesure

28 rue de Kingersheim - 68110 ILLZACH
bielmann.kleinhenny@orange.fr

03 89 52 61 32





JUDO CLUB ASPACH LE BAS

Après plus de 13 années d'activités, notre club de judo poursuit sereinement les objectifs fixés avec l'ensemble de notre comité. Notre cadre Frank SIMON, 3^{ème} dan, enseigne avec un grand professionnalisme les savoir-faire et savoir-être pour que chaque judoka atteigne les objectifs fixés en début de saison.

Cela se concrétise avec les différents passages de grade impliquant l'ensemble de nos membres. La participation aux différentes compétitions départementales et régionales démontre une réelle plus-value, avec nos plus jeunes judokas qui honorent les podiums dans les différentes compétitions. Ils sont, par leurs résultats, des ambassadeurs de choix pour représenter le club, mais également notre commune.

Depuis la création de notre club en septembre 2006, chaque judoka rêve d'atteindre le grâle « la ceinture noire », chose faite avec deux nouveaux promus, en la personne de Manon MATHIEU et Paul GERTHOFFER, formés dès leur jeune âge au sein de notre club. La suite est prometteuse avec la préparation de la ceinture noire 2^{ème} dan, avec Paul comptabilisant les 120 points nécessaires pour l'obtention de la partie compétition « Shiai ». Quant à Manon, elle est sur la bonne voie avec déjà 40 points à son actif. Ces résultats ont motivé David GENSBITELL et Gaëtan GUILLAUME, tous deux ceintures marron, à emprunter le pas de Manon et Paul. Pour ma part, j'ai obtenu la ceinture noire 2^{ème} dan.

Je tiens à mettre un point d'honneur à Frank notre enseignant, à nos judokas de la section adultes, d'avoir trouvé les ressources nécessaires pour faire perdurer notre club à



Le comité directeur et les bénévoles du club : une équipe de choc de gauche à droite : William Béhague (directeur technique), Frank Simon (enseignant et vice-président), Audrey Simon (secrétaire), Mireille Barrot (bénévole), Séverine Mathieu (secrétaire adjointe), Bruno Mathieu (responsable de la commission animation), Vincent Wetterwald (trésorier), Robert Barrot (bénévole) et Daniel Pajak (président)



travers leur abnégation « l'obtention de la ceinture noire », un exemple pour nos plus jeunes et un challenge de longévité pour notre club. Je rappelle qu'une ceinture noire est un enseignant potentiel, nous voilà rassurés pour l'avenir!



Je veux tout particulièrement, avec l'ensemble de notre comité, vous remercier, monsieur le Maire et l'ensemble de vos adjoints, de la confiance que vous nous accordez

depuis toutes ces années.

La délocalisation dans la salle des fêtes de Michelbach ne fut pas chose facile, une perte importante au niveau de nos plus jeunes licenciés pour des raisons multiples !

Mais, fidèles à notre devise « envie plaisir partagé » nous avons su rebondir, avec la section de sport adapté, la section Taiso « pour les personnes en situation de handicap » et l'ensemble de nos jeunes judokas. La section de sport adapté « ces personnes extraordinaires » qui donnent aux « personnes ordinaires » cette leçon de vie de trouver les ressources nécessaires à continuer nos actions, avec comme objectif, nos jeunes, qui doivent être une priorité absolue pour nous tous, et pas la moindre, ne serait-ce qu'au vu de l'enthousiasme qu'ils nous apportent, et des valeurs fondamentales qu'ils nous font parfois redécouvrir.

Nous sommes tous impatients de retrouver prochainement les nouveaux locaux et confirmer le bien fondé de notre association en invitant à rejoindre notre club de judo en prenant contact avec nos correspondants « siège social audrey-frank-simon@hotmail.fr 03 89 62 78 42 ou 06 72 31 30 20

Veillez agréer, Madame, mes salutations sportives.

Le président : Daniel Pajak

**JUDO CLUB
ASPACH LE BAS**

Salon 2019/20

MARDI - 18h à 19h
 > **CARDIO-TRAINING** nouveau
 ouvert au pratiquant et non pratiquant

MARDI - 19h à 20h30
 > **JUDO & SELF DÉFENSE**

MERCREDI - 14h à 15h30
 > **JUDO pré-poussin et poussin dès 6 ans**

MERCREDI - 15h30 à 16h30
 > **JUDO baby dès 4 ans**

Renseignements : aspachlebasjudo@gmail.com

Salle polyvalente ASPACH-LE-BAS

SAPEURS-POMPIERS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

En 2018, nous sommes intervenus à 38 reprises sur le banc communal.

Nous avons été confrontés à différents types d'interventions répartis comme suit :

- 23 Prompts secours (Malaises, accident de sport, chutes, détresses respiratoires)
- 7 Opérations incendie (Feux de bâtiment, accidents de la circulation, feu de véhicule)
- 8 Opérations diverses (Inondations, destruction de nid de guêpes, capture d'animaux)



NOMINATIONS

Plusieurs sapeurs-pompiers de notre centre ont été mis à l'honneur cette année :

Le **Sergent Steve JOSTE** a été décoré de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers en bronze pour 10 ans de service et a reçu l'appellation de sergent-chef.

Le **sergent Joel LEDUC** a reçu l'appellation de sergent-chef. Pour avoir terminé leur cursus de formation d'équipier, les sapeurs **Stéphane BITSCH** et **Mike SOLER** ont reçu l'appellation de sapeur de première classe.

FÉLICITATIONS À EUX !



BIENVENUE AUX NOUVEAUX SAPEURS-POMPIERS !!

C'est avec un grand plaisir que nous vous présentons les 5 nouvelles recrues dans notre centre de première intervention :



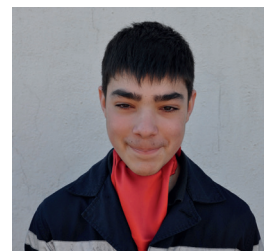
Melvin VAN LOY



Lucas HILPIPRE
(en cours de recrutement)



Julien DEMEULE



Evan LETSCHER



Francois CURIR

Ils ont débuté leur formation d'équipier et interviendrons à nos côtés dans très peu de temps.

Si comme eux, vous souhaitez tenter l'aventure sapeurs-pompiers volontaires et renforcer nos rangs, je vous invite à contacter la Mairie ou envoyer un mail à l'adresse suivante: pompiers.aspachlebas@orange.fr

Nous répondrons à toutes vos interrogations !
A très bientôt j'espère!

Le chef de corps, Adjudant-chef Frédéric GORET

CARNAVAL DE L'ÉCOLE MATERNELLE DU RPI DE LA PETITE DOLLER



L'après-midi du vendredi 8 mars l'ensemble des 5 cinq classes maternelles du RPI de se sont retrouvées sur le site d'Aspach-Le-Bas pour fêter carnaval.

Après s'être déguisés, les enfants accompagnés de leurs enseignantes, de leurs ATSEM et de quelques parents, ont procédé à leur traditionnel défilé à travers les rues du village.

Les élèves de l'école élémentaire s'étaient également déguisés et étaient venus les rejoindre au départ du cortège.

A la fin de la cavalcade tous les enfants se sont retrouvés dans la cour de l'école pour participer à une bataille de confettis endiablée. L'après-midi s'est terminée par un goûter et une dégustation de crêpes confectionnées par les élèves et les parents d'élèves.



ECOLE PRIMAIRE

LA VIE D'ANTAN : UNE SEMAINE DE CLASSE À L'ÉCOMUSÉE D'UNGERSHEIM



La première veillée, c'était la danse. On a fait la danse des lavandières, la danse du soleil et la danse de Joséphine. (Anaïs)

Nous avons appris ce que c'était la poterie. Nous avons fait un petit bol avec de l'argile. (Camille)

Nous avons vu des cochons, des chèvres, des poules, un lapin, des poussins et des canetons. Et nous les avons nourris...et ils avaient très faim ! (Maud)

La maîtresse nous a fait une surprise. On voyait un tracteur qui amenait des gens. Le tracteur tirait des charrettes et on est monté dessus. (Julianne)

Ce printemps, les enfants de la classe de CE1 d'Aspach-le-Bas se sont rendus à l'Ecomusée d'Alsace pour une petite semaine de découverte. Les enfants prennent la parole pour en parler.

Moi j'ai bien aimé un atelier. C'était l'école d'autrefois. (Lucie)

J'ai fait l'école à l'ancienne. On a dû se tenir droit. Puis on a dû écrire avec des plumes en métal. (Léa)

J'aimais bien dès qu'on est allé au lit avec la lampe de poche pour lire. (Maxime)

J'ai bien aimé le séjour à l'écomusée parce qu'on a écouté des histoires avec l'animateur François. Il a raconté « le vaillant petit tailleur, l'histoire d'un loup affamé et un conte avec des diabolins. (Noa)

On a pris un wagala et on l'a chargé de nourriture. On est allé chez les lapins et on les a nourris. Il y avait même un lapin qui ne bougeait plus. (Charlotte)

Nous sommes allés à l'écomusée. On a fait une promenade en tracteur. C'était trop bien ! (Emma)

J'ai nourri les animaux: les moutons, les poules et les oies. (Otmene)

J'ai fait un pot en poterie. Il faut mettre de l'argile, de la barbotine et des colombins.

On a lissé le pot et après il faut le faire cuire. (Benjamin)

Le nourrissage des animaux c'était trop bien. Le bouc était très rigolo avec sa longue barbe et ses drôles de cornes. (Lou)

Moi j'ai bien aimé quand le paon a fait la roue, pas vous ? (Alessia)

Nathalie Flesch



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

POUR LES SÉNIORS - L'ALSACE du 1^{er} mars 2019

| ASPACH-LE-BAS |

Sécurité routière pour les seniors

Plus de 20 seniors, usagers de la route, se sont retrouvés mercredi 27 février matin à la mairie d'Aspach-le-bas pour mettre à jour leurs connaissances dans le domaine de la sécurité routière.



MAM DE THANN-CERNAY - DNA 27 mars 2019

ASPACH-LE-BAS Maison d'Assistants Maternelles

La première MAM de Thann-Cernay



La première Maison d'Assistants maternelles de Thann-Cernay

a été inaugurée à Aspach-le-bas le 22 mars 2019. Aurélie et Cammie, assistantes maternelles accueillent 6 enfants dans leur maison «Graines de Malice» située rue de la Station. Tél.: 06.07.51.27.71

INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX du salon de coiffure Prim'Hair

- L'ALSACE 14 octobre 2018 -
Situé au 30c rue de la Station.



INSTALLATION À ASPACH-LE-BAS, DE MINÉRAJUS.

- L'ALSACE 23 novembre 2018 -

Entreprise créée par Jérémy Kubler, offrant des jus frais et très nutritifs privilégiant les produits locaux et bio.

Les commandes se font par internet :

www.minerajus.fr

ou par téléphone les mardis et jeudis après-midi au 06.87.28.57.00





BURGER
CARRELAGE

Carrelage
Béton ciré Pandomo
Pierres naturelles
Parquet

10B rue de Rosenau
68128 VILLAGE-NEUF
Tél. 03 89 69 73 44

ENTREPRISE QUALIFIÉE
QUALIBAT

78858600

www.carrelage-burger.fr



OMNI
ÉLECTRICITÉ

Patrick MULLER
Dirigeant

Port. 06 10 79 89 75
patrick.muller@omnielec.com

www.omnielec.com

Parc d'activités PAYS THANN-CERNAY
408 rue Scheurer Kestner
68700 ASPACH-LE-HAUT
Tél. 03 89 39 00 68

SINGER

JACKY SINGER
maître parqueteur

www.singer-parquets.com
contact@singer-parquets.com

1, rue de la Poste
68140 GRIESBACH-AU-VAL

Tél. 03.89.77.33.67

PARQUETS




Partageons la
PASSION DU TOURISME

VOYAGES ZIMMERMANN - LKTOURS
2, rue des Pèlerins - 68800 THANN - tél. 03 89 37 08 04

Contactez-nous pour tous vos projets
de voyages en autocar et en avion, et pour vos croisières.



SAV 24H / 7J

Vonthron
ÉQUIPEMENTS

SAV & MAINTENANCE CHAUFFAGE VENTIL-CLIM ÉLECTRICITÉ ÉCLAIRAGE SANITAIRE & BAIN

STE-CROIX-EN-PLAINE - Tél. 03 89 20 99 33

*L'indispensable spécialiste de la toiture
A chacun son métier : le toit au couvreur*




CCR SCHMITT

COUVERTURE - ZINGUERIE - CHARPENTE
ÉTANCHÉITÉ - ISOLATION - BARDAGE

www.ccrschmitt.fr

10 rue des Peupliers - 68120 PFASTATT - Tél. 03 89 52 18 00

ILS SE SONT MARIÉS EN 2018/2019



NEHR - DERRIENNIC
- 4 AOÛT 2018 -



MARIAGE JUNG-CARRARO
- 9 MARS 2019 -



MARIAGE KAMM - ROTHENLUG
- LE 18 AOÛT 2018 -

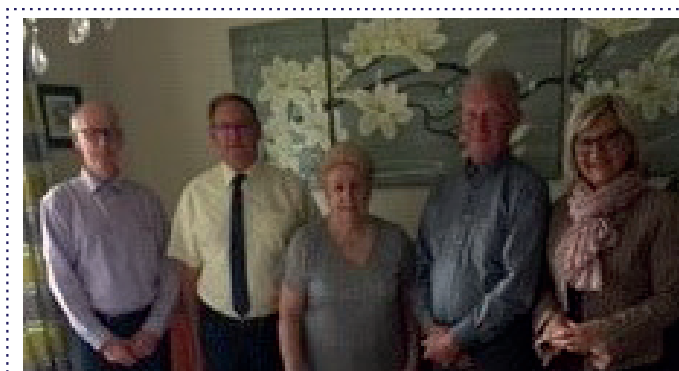


MARIAGE PANNETIER - GODEFROY
- LE 8 JUIN 2019 -

NOCES D'OR



MARIAGE MIMB - JACOB
- 16 FÉVRIER 2019 -



EPOUX BRENDLE

ETAT CIVIL 2018

DU 1^{er} JANVIER au 31 DECEMBRE 2018



BIENVENUE À...

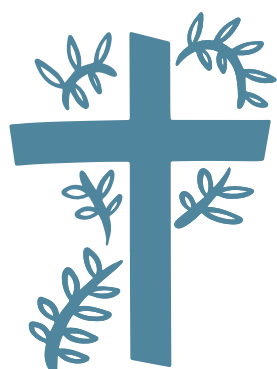
WOLF EVA

Eva	Née le 30 Janvier 2018	A Thann de WOLF Jean-Maurice et ABDENNEBI Souad
Maël	Né le 12 Février 2018	A Thann de CROGUENEC Pierre et ANNICCHIARICO Vanessa
Lucas	Né le 29 Mars 2018	A Mulhouse de JOSTE Stève et HELL Céline
Johanna	Née le 31 Mars 2018	A Colmar de SCHEPPLER Thomas et SCHNEIDER Laetitia
Adrien	Né le 03 Mai 2018	A Altkirch de BRUCHLEN Nicolas et KILKA Evelyne
Kamil	Né le 10 Juillet 2018	A Mulhouse de POUPET Anthony et DAIDONE Myriam
Lucio	Né le 29 Juillet 2018	A Mulhouse de HAURY Stéphane et BOEHM Mélanie
Martin	Né le 03 Octobre 2018	A Thann de WENTZ Nicolas et JACQUOT Priscilla
Liam	Né le 11 Octobre 2018	A Thann de JALBERT Ludovic et ALLEMANN Véronique



JOSTE LUCAS

ILS NOUS ONT QUITTÉS ... NOUS PENSONS TOUJOURS À EUX ...

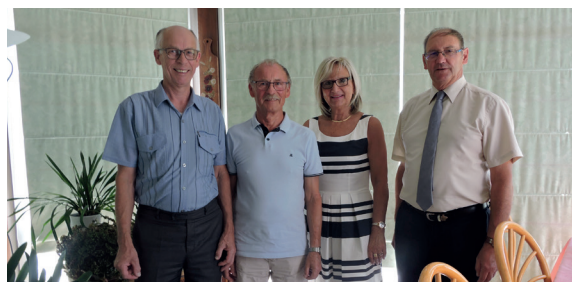


MORGEN épouse HUG Marie	Le 24 Janvier 2018	A Mulhouse
MARTZ épouse SCHWEITZER Eve	Le 07 Mars 2018	A Thann
HOEFFERLIN épouse MANDRY Marlène	Le 26 Juin 2018	A Aspach-Le-Bas
FALLECKER épouse WALCZAK Gabrielle	Le 08 Juillet 2018	A Mulhouse
WINTENBERGER André	Le 04 Août 2018	A Mulhouse
PIMMEL épouse BOHN Germaine	Le 27 Août 2018	A Taller
MIESCH épouse GONZALEZ Béatrice	Le 03 Octobre 2018	A Thann
SCHNOEBELEN épouse EHRET Amélie	Le 30 Octobre 2018	A Bitschwiller-Lès-Thann
RUMMELHARDT épouse MISSLEN Anne	Le 11 Décembre 2018	A Aspach-Le-Bas

ANNIVERSAIRES DE NOS AÎNÉS



*Joyeux
anniversaire !*



STEINER JOSEPH 80 ANS



LIERMANN JOSEPH 80 ANS



HUG MARIE-ROSE 80 ANS



BIREAUD JEAN-PAUL 80 ANS



GASSER JOSÉPHINE 80 ANS



DEIBER MARIETTE 85 ANS



COUCHOT Michel - 80 ANS



WOLF LÉON 85 ANS



RUEFF MAURICE 85 ANS

ANNIVERSAIRES DE NOS AÎNÉS



KRUST MARIANNE 85 ANS



GREISING Monique - 85 ans



SCHUFFENECKER ALICE 95 ANS



BETTER ALBIN 96 ANS

CIVILITÉ	NOM MARITAL	PRÉNOM USUEL	DATE DE NAISSANCE	AGE
M.	BETTER	Albin	06/07/22	97
Mme	SCHUFFENECKER	Alice	27/10/23	96
Mme	SAVIO	Andrée	30/08/27	92
M.	EICHER	Paul	27/06/27	92
M.	SCHLOSSER	Bernard	19/03/28	91
Mme	SCHRUOFFENEGER	Thérèse	20/08/28	91
M.	HANNAUER	Louis	10/03/29	90
Mme	GASSER	Anne Marie	17/04/30	89
Mme	HUG	Jeanne	02/07/30	89
Mme	SCHWEBELEN	Marie Anne	22/10/30	89
Mme	SCHLOSSER	Germaine	18/02/31	88
Mme	HANNAUER	Marie Yvonne	24/05/31	88
M.	FLIGITER	Robert	07/02/31	88
M.	ZOBLER	Marcel	13/05/32	87
M.	GASSER	Fridolin	10/07/32	87
Mme	SCHILLIG	Laure	06/03/33	86
Mme	KRUST	Marianne	14/07/33	86
Mme	DEIBER	Mariette	01/09/33	86
M.	RUEFF	Maurice	10/09/33	86
M.	WOLF	Léon	23/02/34	85
Mme	HURTH	Madeleine	11/03/34	85
Mme	GREISING	Monique	15/05/34	85
Mme	MENY	Suzanne	09/08/34	85
M.	SESTER	Arsene	19/08/34	85
Mme	WOLF	Monique	29/01/35	84
M.	WOLF	Bernard	20/10/35	84
Mme	RUEFF	Monique	18/11/35	84
Mme	DE CLERCQ	Monique	21/11/35	84
Mme	MORGEN	Marie-Thérèse	27/11/35	84
M.	FIMBEL	Michel	30/07/36	83
M.	BOEGLEN	Henri	18/02/37	82
M.	GREISING	Edmond	08/04/37	82
Mme	ZOBLER	Ida	01/05/37	82
Mme	FIMBEL	Lina	09/05/37	82
Mme	BITSCH	Elise	30/11/37	82
Mme	FLIGITER	Germaine	04/03/38	81
Mme	SCHEBATH	Hélène	18/04/38	81
Mme	SESTER	Marie-Thérèse	28/05/38	81
M.	BIREAUD	Jean	30/07/38	81
M.	COUCHOT	Michel	17/02/39	80
Mme	GASSER	Josephine	28/02/39	80
Mme	HUG	Marie-Rose	27/03/39	80
M.	LIERMANN	Joseph	30/03/39	80
M.	STEINER	Joseph	10/05/39	80
Mme	CAGNI	Nicole	17/08/39	80
Mme	COUCHOT	Nicole	21/11/39	80
M.	LARQUE	Philippe	06/12/39	80

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE

Tél : 03.89.48.70.16. - Fax : 03.89.83.10.45.

Jours et heures d'ouverture :

Fermée le lundi

Mardi et vendredi

de 8h à 12h et de 14h à 18h

Mercredi et jeudi de 8h à 12h

Maire : M. Maurice LEMBLE

Secrétaire Général :

M. Claude WUHLIN

SYNDICAT SCOLAIRE DE LA PETITE DOLLER

Siège social : 2 Place de Rochetoirin Aspach-
Michelbach

Présidente : M^{me} Annie DEL TATTO

Tél : 03.89.48.97.11

Périscolaire : 03.89.48.97.11

AGENCE POSTALE

Mairie de Aspach-le-Bas

Tél : 03.89.48.70.16.

Jours et heures d'ouverture :

Mardi : 8h à 12h et 14h à 17h45

Du mercredi au vendredi : 8h à 12h

Fermée le lundi

RPI DE LA PETITE DOLLER

Directeur : M. KEMPF Bernard

ECOLE ÉLÉMENTAIRE

3 rue de la station

Tél : 09.67.29.78.30.

ECOLE MATERNELLE

6a rue de la station

Tél : 03.89.48.96.33

PRESBYTÈRE

M. le Curé Joseph GOEPFERT

03.89.48.70.26 / 06.36.79.69.60.

On peut laisser un message dans la boîte
aux lettres du presbytère de Burnhaupt-le-
Haut

SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE LA BASSE VALLÉE DE LA DOLLER

Siège social : Mairie de

Burnhaupt-le-Haut

Président : M. André HIRTH

Tél : 03.89.48.70.58.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VALLÉE DE LA DOLLER

Siège social : 15 rue de Thann

68116 GUEWENHEIM

Président : M. François JENNY

Tél : 03.89.82.59.57.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE THANN-CERNAY

Siège social : 3a rue de l'Industrie

68700 CERNAY

Président : M. Romain LUTTRINGER

Président délégué : M. Michel SORDI

Tél : 03.89.75.47.72.

MÉDECIN

Docteur Gilles BINDLER

Tél : 03.89.48.71.02.

SAMU : 15

GENDARMES : 17

POMPIERS : 18

BRIGADE VERTE DE SOULTZ

Tél : 03.89.74.84.04

GENDARMERIE DE MASEVAUX

34 rue du Lieutenant-Colonel Gambiez

68290 MASEVAUX

Tél : 03.89.82.40.39

Jours et heures d'ouverture :

Lundi au Samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h

En dehors de ces horaires ou en cas d'urgence, 24H/24
et 7 jours/7, vous pouvez être mis en relation avec un
opérateur de la Gendarmerie (17 ou 112).



DÉCHÈTERIE À ASPACH-LE-HAUT

Horaires	Été	Hiver
	Avril à septembre	Octobre à Mars
Lundi au samedi	9h - 12h30 et 13h30- 18h	9h - 12h30 et 13h30 - 17h

Les personnes âgées ou celles qui ont des problèmes de transport peuvent
demander le ramassage des ordures encombrantes.

Prière de téléphoner au n° VERT : 03.89.75.74.66.
Pour s'informer du passage et indiquer votre adresse